RCS : CAYENNE
Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00492
Numéro SIREN : 537 458 051
Nom ou dénomination : ABIODIS GUYANE

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2020 sous le numéro de dépôt 991

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. et Dépréc.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	50 000		50 000	50 000
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	10 386 252		10 386 252	1 898 114
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	6 535 100	3 648 862	2 886 238	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	**16 971 352**	**3 648 862**	**13 322 490**	**1 948 114**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	219		219	167 777
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 631 141		1 631 141	1 804 651
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	687 016		687 016	10 125
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	118 833		118 833	58
TOTAL (III)	**2 437 209**		**2 437 209**	**1 982 611**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**19 408 561**	**3 648 862**	**15 759 699**	**3 930 725**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 31/12/2018 12 mois		01/01/2017 31/12/2017 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**13 322 490**	*84,54*	**1 948 114**	*49,56*	**11 374 376**	*583,87*
Terrains	**50 000**	*0,32*	**50 000**	*1,27*		
TERRAINS	50 000	*0,32*	50 000	*1,27*		
Immobilisations corporelles en cours	**10 386 252**	*65,90*	**1 898 114**	*48,29*	**8 488 138**	*447,19*
IMMOBILISATIONS EN COURS	9 761 748	*61,94*	1 273 610	*32,40*	8 488 138	*666,46*
ETUDE DE FAISABILITE	624 504	*3,96*	624 504	*15,89*		
Autres participations	**2 886 238**	*18,31*			**2 886 238**	
TITRES DE PARTICIPATION			277 600	*7,06*	(277 600)	*-100,00*
TITRES DE PARTICIPATION SO	4 385 100	*27,82*			4 385 100	
TITRES DE PARTICIPATION SEFEG	2 150 000	*13,64*			2 150 000	
PROVISIONS SUR TITRES	(1 372 481)	*-8,71*	(277 600)	*-7,06*	(1 094 881)	*-394,41*
PROV. DEPREC TITRES OYAPOCK	(2 276 381)	*-14,44*			(2 276 381)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	**2 437 209**	*15,46*	**1 982 611**	*50,44*	**454 598**	*22,93*
Avances & acomptes versés sur commandes	**219**		**167 777**	*4,27*	**(167 558)**	*-99,87*
FOURNISSEURS ACOMPTES	219		167 777	*4,27*	(167 558)	*-99,87*
Autres créances	**1 631 141**	*10,35*	**1 804 651**	*45,91*	**(173 510)**	*-9,61*
Collectif fournisseurs débiteurs			167 777	*4,27*	(167 777)	*-100,00*
COMPTE COURANT SEFEG	1 043 613	*6,62*	1 437 658	*36,57*	(394 045)	*-27,41*
COMPTE COURANT OYAPOCK	587 528	*3,73*	3 057 107	*77,77*	(2 469 579)	*-80,78*
PROVISION COMPTE COURANTS			(2 857 891)	*-72,71*	2 857 891	*100,00*
Disponibilités	**687 016**	*4,36*	**10 125**	*0,26*	**676 891**	*N/S*
CEPAC 0801 283 6964	683 479	*4,34*			683 479	
B P L	3 537	*0,02*	10 125	*0,26*	(6 588)	*-65,06*
Charges constatées d'avance	**118 833**	*0,75*	58		118 775	*N/S*
CHARGES COMPTABILISEES D AVANC	118 833	*0,75*	58		118 775	*N/S*
TOTAL DU BILAN ACTIF	**15 759 699**	*100,00*	**3 930 725**	*100,00*	**11 828 974**	*300,94*

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 491 100	6 491 100
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	480	480
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 421 091)	(56 446)
	Résultat de l'exercice	**(678 551)**	**(3 364 645)**
	Subventions d'investissement	1 854 052	436 135
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 245 991**	**3 506 624**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 850 000	
	Emprunts et dettes financières divers	5 257 588	173 322
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 790	250 571
	Dettes fiscales et sociales	35	208
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	296	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**11 513 709**	**424 101**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**15 759 699**	**3 930 725**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(678 550,90)	(3 364 645,15)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 513 709	424 101
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**4 245 991**	*26,94*	**3 506 624**	*89,21*	**739 367**	*21,08*
Capital Social ou individuel	**6 491 100**	*41,19*	**6 491 100**	*165,14*		
CAPITAL	6 491 100	*41,19*	6 491 100	*165,14*		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**480**		**480**	*0,01*		
PRIME D EMISSION	480		480	*0,01*		
Report à nouveau	**(3 421 091)**	*-21,71*	**(56 446)**	*-1,44*	**(3 364 645)**	*N/S*
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(3 421 091)	*-21,71*	(56 446)	*-1,44*	(3 364 645)	*N/S*
Résultat de l'exercice	**(678 551)**	*-4,31*	**(3 364 645)**	*-85,60*	**2 686 094**	*79,83*
Subventions d'investissement	**1 854 052**	*11,76*	**436 135**	*11,10*	**1 417 917**	*325,11*
SUV REGION GUYANE FEDER CONCEP	1 854 052	*11,76*	436 135	*11,10*	1 417 917	*325,11*
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	**11 513 709**	*73,06*	**424 101**	*10,79*	**11 089 608**	*N/S*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**5 850 000**	*37,12*			**5 850 000**	
EMPRUNT CEPAC	5 850 000	*37,12*			5 850 000	
Emprunts et dettes financières divers	**5 257 588**	*33,36*	**173 322**	*4,41*	**5 084 266**	*N/S*
FABBRI JACQUES	3 853	*0,02*	137		3 717	*N/S*
FABBRI MATHIEU	332		25		307	*N/S*
FABBRI GERALDINE	349		25		324	*N/S*
FABBRI BENJAMIN	332		25		307	*N/S*
COMPTE COURANT RASTIT OLIVIER	20 850	*0,13*	50		20 800	*N/S*
COMPTE COURANT RASTIT JEROME	1 572	*0,01*	33		1 538	*N/S*
COMPTE COURANT RASTIT JAMES	1 572	*0,01*	33		1 538	*N/S*
COMPTE COURANT STEIR	5 227 242	*33,17*	112 017	*2,85*	5 115 226	*N/S*
COMPTE COURANT DREAU ISABELLE	743				743	
COMPTE COURANT DREAU BEATRICE	743				743	
INTERETS COMPTES COURANTS COUR			60 977	*1,55*	(60 977)	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**405 790**	*2,57*	**250 571**	*6,37*	**155 219**	*61,95*
Collectif fournisseurs créditeurs	405 790	*2,57*	237 777	*6,05*	168 013	*70,66*
FOURNISSEUR FACT A RECEVOIR			12 794	*0,33*	(12 794)	*-100,00*
Dettes fiscales et sociales	**35**		**208**	*0,01*	**(173)**	*-83,17*
CET ET CVAE	35		195		(160)	*-82,05*
TAXES FONCIERES			13		(13)	*-100,00*
Autres dettes	**296**				**296**	
DEBITEURS CREDITEURS	296				296	
TOTAL DU BILAN PASSIF	**15 759 699**	*100,00*	**3 930 725**	*100,00*	**11 828 974**	*300,94*

Etats financiers au 31/12/2018

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			152 206	253 597
	Impôts, taxes et versements assimilés			24 802	13
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			9	
	Total des charges d'exploitation (2)			**177 017**	**253 610**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(177 017)**	**(253 610)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(177 017)**	**(253 610)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	67 659	60 264
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 857 891	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**2 925 550**	**60 264**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 371 262	3 135 491
	Intérêts et charges assimilées (4)	51 261	35 809
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**3 422 523**	**3 171 300**
	RESULTAT FINANCIER	**(496 974)**	**(3 111 035)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(673 990)**	**(3 364 645)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	195	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**195**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 756	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**4 756**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 561)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**2 925 745**	**60 264**
	TOTAL DES CHARGES	**3 604 296**	**3 424 910**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(678 551)**	**(3 364 645)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 12 31/12/2018 mois	01/01/2017 12 31/12/2017 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux				
Montant net du chiffre d'affaires				
Total des charges d'exploitation	177 017	253 610	(76 593)	-30,20
Autres achats et charges externes	152 206	253 597	(101 391)	-39,98
FOURNITURE DE PETITS EQUIPEMEN	129		129	
VETEMENTS PROFESSIONNELS		83	(83)	-100,00
MAINTENANCE LOGICIELS	117	349	(232)	-66,49
ASSURANCES GENERALES-VOL	29 703		29 703	
ASSURANCES	14 809	10 029	4 780	47,66
HONORAIRES	25 385	194 214	(168 829)	-86,93
FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	2 281	2 229	52	2,35
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	57 884	44 442	13 443	30,25
INDEMNITES KILOMETRIQUES		425	(425)	-100,00
FRAIS DE MISSION		197	(197)	-100,00
FRAIS DE RECEPTION		1 322	(1 322)	-100,00
FRAIS D ENVOI	122	7	115	N/S
FRAIS DE BANQUE ET AGIOS	20 676		20 676	
COTISATIONS PROFESSIONNELLES	1 100	300	800	266,67
Impôts, taxes & versements assimilés	24 802	13	24 789	N/S
TAXE PROFESSIONNELLE	35		35	
TAXES FONCIERES	13	13		
DROITS D ENREGISTREMENTS	24 754		24 754	
Autres charges de gestion courante	9		9	
CHARGES GESTION COURANTE	9		9	
Résultat d'exploitation	(177 017)	(253 610)	76 593	30,20
Total des produits financiers	2 925 550	60 264	2 865 285	N/S
Autres intérêts et produits assimilés	67 659	60 264	7 394	12,27
INTERETS DES COMPTES COURANTS	67 659	60 264	7 394	12,27
Reprises sur provisions & transferts de charges	2 857 891		2 857 891	
REPR.PROV. / FINANCIER	2 857 891		2 857 891	
Total des charges financières	3 422 523	3 171 300	251 224	7,92
Dotations financières aux amort. et provisions	3 371 262	3 135 491	235 771	7,52
PROVISIONS FINANCIERES		277 600	(277 600)	-100,00
PROVISIONS COMPTES COURANTS		2 857 891	(2 857 891)	-100,00
DOT.AMTS.PROV/CHARGES FINANC.	3 371 262		3 371 262	
Intérêts et charges assimilées	51 261	35 809	15 453	43,15
INTERETS DES COMPTES COURANTS	50 266	34 567	15 699	45,42
INTERETS ET COMMISSIONS BANCAI	996	1 242	(247)	-19,86

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	01/01/2017 31/12/2017 12 mois	Variations	%
Résultat financier	(496 974)	(3 111 035)	2 614 062	*84,03*
Résultat courant avant impôts	(673 990)	(3 364 645)	2 690 655	*79,97*
Total des produits exceptionnels	195		195	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	195		195	
PRODUITS DE GESTION	195		195	
Total des charges exceptionnelles	4 756		4 756	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	4 756		4 756	
CHARGES EXCEPT DE GESTION	4 756		4 756	
Résultat exceptionnel	(4 561)		(4 561)	
Résultat de l'exercice	(678 551)	(3 364 645)	2 686 094	*79,83*

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	01/01/2017 31/12/2017 12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Ventes de marchandises				
- Achats de marchandises				
- Variation stocks de marchandises				
MARGE COMMERCIALE (a)				
Production vendue				
+ Variation production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
- Achats stockés approvisionnement				
- Variation des stocks et approvisionnement				
- Achats de sous-traitance directe				
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)				
MARGES (Commerciale + Production)				
- Achats non stockés (c)	129	83	45	*54,22*
- Autres charges externes (c)	152 077	253 514	(101 436)	*-40,01*
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**(152 206)**	**(253 597)**	**101 391**	*39,98*
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes sur rémunérations				
- Autres impôts et taxes	24 802	13	24 789	*N/S*
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(177 008)**	**(253 610)**	**76 602**	*30,20*
+ Reprises sur amortissements et provisions				
+ Autres produits d'exploitation				
+ Transfert de charges d'exploitation				
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions				
- Autres charges de gestion courante	9		9	
RESULTAT EXPLOITATION	**(177 017)**	**(253 610)**	**76 593**	*30,20*
Bénéfice-perte sur opérations en commun				
+ Produits financiers	2 925 550	60 264	2 865 285	*N/S*
- Charges financières	3 422 523	3 171 300	251 224	*7,92*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(673 990)**	**(3 364 645)**	**2 690 655**	*79,97*
Produits exceptionnels	195		195	
- Charges exceptionnelles	4 756		4 756	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 561)**		**(4 561)**	
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(678 551)**	**(3 364 645)**	**2 686 094**	*79,83*

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Faits marquants de l'exercice

Abiodis Guyane a obtenu et signé le 26 Juin 2018 un crédit long terme de 12.2 Millions d'euros et un crédit relais crédit d'impôts de 4 Millions d'euros, en vue de respectivement financer la construction d'une centrale Biomasse, et préfinancer le Crédit d'Impôt Investissement Productif pour lequel un agrément a été obtenu en Aout 2017.

Courant Octobre 2018, Abiodis Guyane a procédé pour ses 2 filiales à une opération de recapitalisation :

- Scierie Oyapock : par une Assemblée Générale extraordinaire en date du 4 octobre 2018 une réduction de capital suivie d'une augmentation de capital ont porté le capital à 4 240 000 euros. A l'issue de l'opération, la totalité du capital est détenue par Abiodis Guyane
- Sefeg : par une Assemblée Générale extraordinaire en date du 11 octobre 2018 une réduction de capital suivie d'une augmentation de capital ont porté le capital à 2 000 000 euros. A l'issue de l'opération, la totalité du capital est détenue par Abiodis Guyane

Les avances en comptes courants aux filiales sur l'exercice ont été encore soutenues, elles ont été rémunérées au taux maximum légal au titre de 2018

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 759 699** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 925 745** euros et un total **charges** de **3 604 296** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-678 551** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les différents coûts engagés dans le cadre de la réalisation de l'unité de biomasse ont été directement portés à l'actif, sous la rubrique immobilisation en cours. Cette activation a été réalisé dans le respect des articles 211-1 et 211-2 du règlement ANC 2014-03 précisant les critères d'activation et la notion d'avantage futur.

L'Art. 213-9 du règlement ANC 2014-03 dispose que les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible, immobilisation incorporelle, corporelle ou stock, peuvent être inclus dans le coût de l'actif lorsqu'ils concernent la période de production de cet actif, jusqu'à la date d'acquisition ou de réception définitive.
En application de cette disposition, les coûts d'emprunt ont été activés et porté dans le poste immobilisation en cours.

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur brute.

Les filiales étant contrôlées de manière exclusive, avec un pourcentage de détention de 100% sur chacune d'entre elles, les titres ont été évalués par équivalence.

Les capitaux propres retraités majorés de l'écart d'acquisition ont une valeur globale inférieure au prix d'acquisition.

Une provision a donc été constituée sur les titres pour un montant global de 3 312 632 euros.

Les comptes courants débiteurs des filiales s'élèvent à 1 631 141 euros.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Provision pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges éventuelles ont pour objet de couvrir les risques liés aux litiges en cours et elles sont constituées si nécessaire conformément au règlement ANC n°2014-03.

Par saisine du 28 mars 2018, Monsieur Bard et Madame Hetzel ont initié une procédure devant le Conseil des Prud'hommes de Metz, en contestation de leur licenciement économique. Les sociétés SAS Abiodis Guyane, SAS Scierie Oyapock et SAS Sefeg ont été conjointement saisies au motif que ces structures seraient les co-employeurs de ces deux collaborateurs, dont l'employeur principal était la société Ares Etudes et Conseils.

Les demandes s'élèvent au total à 450 033 euros.

Un avocat spécialisé est mandaté, les conclusions ont été déposées par les parties. Les arguments développés par notre conseil sur l'absence de co emploi sont fondés et étayés.

La première audience n'a pas encore eu lieu.

La Direction estime qu'à ce stade, aucune provision ne doit être constatée conformément au règlement l'ANC2014-03, considérant qu'il n'est ni probable ni certain à la date d'établissement des comptes, qu'une condamnation soit prononcée à l'égard de la Société.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Soutien des associés

une convention d'avance en compte courant a été mise en place avec les principaux associés en Juin 2018, elle prévoie la couverture des besoins en trésorerie d'Abiodis Guyane dans le cadre de la Construction de la Centrale biomasse, tel que cela a été requis dans la convention de crédit précitée.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

Dans le cadre de la convention de Crédit de 12.2 Millions d'euros et de Crédit relais Crédit d'impôt de 4 millions d'euros signée en date du 26/06/2018 les engagements et garanties suivants ont été donnés :

- Nantissement des titres des Filiales Sefeg et Scierie de l'Oyapock
- Hypothèque sur le terrain
- Cession Dailly des créances au titre des Crédits d'Impôts en faveur des investissements productifs neufs réalisés outre-mer dues ou à devoir
- Cession Dailly du contrat de rachat d'Electricité par EDF, du contrat EPC signé avec Snef et Energ Power, du Contrat d'Assistance à Exploitation signé avec Snef et Energ Power, du Contrat de Maintenance et de toute indemnité d'Assurance due en application des Polices afférentes à la construction de la centrale biomasse.
- Gage sans dépossession des principaux équipements de la centrale biomasse

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	50 000					50 000
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	1 898 114		8 488 138			10 386 252
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 948 114		8 488 138			10 436 252
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	277 600		7 090 300		832 800	6 535 100
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	277 600		7 090 300		832 800	6 535 100
	TOTAL	2 225 714		15 578 438		832 800	16 971 352

Les coûts de développement de l'usine Biomasse bois de St Georges sont évalués à leur coût d'acquisition et comptabilisés en immobilisations en cour, le projet est en pleine phase de construction depuis Octobre 2018.

Les travaux engagés et portés en immobilisations en cours s'élèvent à 9 988 283 euros au 31/12/2018 (1 898 114 euros au 31/12/2017)

Les coûts afférents seront amortis à compter de la mise en service de l'usine fin 2018.

Le terrain d'une surface de 10 hectares a été acquis auprès de la Mairie de Saint Georges pour une valeur de 50 000 euros avec une obligation de réaliser les travaux d'aménagement d'accès au site, d'installation des équipements en assainissement et de réalisation des réseaux et des travaux de VRD.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	277 600	3 371 262		3 648 862
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	2 857 891		2 857 891	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**3 135 491**	**3 371 262**	**2 857 891**	**3 648 862**
	TOTAL GENERAL	**3 135 491**	**3 371 262**	**2 857 891**	**3 648 862**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières		3 371 262	2 857 891	
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 631 141	1 631 141	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	118 833	118 833	
	TOTAL DES CREANCES	**1 749 974**	**1 749 974**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 850 000	5 850 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	405 790	405 790		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35	35		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 257 588	5 257 588		
	Autres dettes	296	296		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**11 513 709**	**11 513 709**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 5 850 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**	**31/12/2018**
Total des Charges à payer	

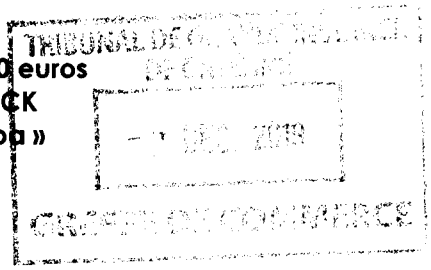
ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		118 833	**118 833**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**118 833**

ABIODIS GUYANE

Société par actions simplifiée au capital de 6 491 100 euros
Siège social : 97313 SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK
Piste de saut MARIPA, lieudit « Forêt Est Piste Maripa »
RCS CAYENNE TMC 537 458 051



EXTRAIT PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2019

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

Connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

L'Assemblée Générale,

(i) approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par une perte nette comptable de **678 551 euros** ;

(ii) constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'il n'y a aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du même code ;

(iii) donne au Président quitus de l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

L'Assemblée Générale,

(i) décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se soldant par une perte de **678 551 euros**, en Report à Nouveau.

(ii) prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée

Le Président
Catherine Mariani

ABAQUE CONSULTING

EXPERTISE · CONSEIL · AUDIT

ABIODIS GUYANE SAS

SAS au capital de 6 491 100 euros
FORET EST PISTE MARIPA
97313 SAINT-GEORGES

RCS CAYENNE 537 458 051

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

8, rue Graham Bell · 57070 METZ · Tél. 03 87 18 44 44 · Fax : 03 87 18 44 46

S.A.S AU CAPITAL DE 37 000 EUROS - RCS METZ TI B 433 436 367 - SIREN 433 436 367 - APE 6920Z - N° IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE FR 57 433 436 367

ABAQUE CONSULTING
EXPERTISE · CONSEIL · AUDIT

ABIODIS GUYANE SAS

SAS au capital de 6 491 100 euros
FORET EST PISTE MARIPA
97313 SAINT-GEORGES

RCS CAYENNE 537 458 051

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de la société ABIODIS GUYANE,

① OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABIODIS GUYANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

② FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

③ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas l'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3.1 Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note "Provision pour Risques et Charges" du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe.

S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note "Litiges en cours" du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations grâce à la réponse des avocats et l'analyse des arguments de chacune des parties.

3.2 Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 2 886 238 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur évaluation par équivalence selon les modalités décrites dans la note "Titres de participation" du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs par équivalence, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

④ VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En accord avec l'article L 232-1 du Code de Commerce, le Président n'a pas établi de rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents, autres que le rapport de gestion, adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

⑤ RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Le comptes annuels ont été arrêtés par le président.

⑥ RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

□ - il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

□ - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

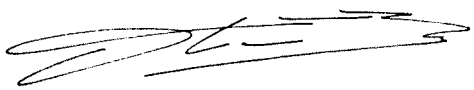
□ - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

□ - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

□ - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 10 juin 2019

ABAQUE CONSULTING
Olivier KUNTZ



Commissaire aux comptes

8, rue Graham Bell · 57070 METZ · Tél. 03 87 18 44 44 · Fax : 03 87 18 44 46
olivier-kuntz@abaque-consulting.fr

S.A.S AU CAPITAL DE 50 000 EUROS - RCS METZ TI B 433 436 367 – SIREN 433 436 367 – APE 6920Z - N° D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE FR 57 433 436 367

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	50 000		50 000	50 000
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours	10 386 252		10 386 252	1 898 114
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	6 535 100	3 648 862	2 886 238	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**16 971 352**	**3 648 862**	**13 322 490**	**1 948 114**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	219		219	167 777
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 631 141		1 631 141	1 804 651
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	687 016		687 016	10 125
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	118 833		118 833	58
	TOTAL (III)	**2 437 209**		**2 437 209**	**1 982 611**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**19 408 561**	**3 648 862**	**15 759 699**	**3 930 725**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 491 100	6 491 100
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	480	480
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 421 091)	(56 446)
	Résultat de l'exercice	**(678 551)**	**(3 364 645)**
	Subventions d'investissement	1 854 052	436 135
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 245 991**	**3 506 624**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 850 000	
	Emprunts et dettes financières divers	5 257 588	173 322
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 790	250 571
	Dettes fiscales et sociales	35	208
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	296	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**11 513 709**	**424 101**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**15 759 699**	**3 930 725**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(678 550,90)	(3 364 645,15)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 513 709	424 101
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			152 206	253 597
	Impôts, taxes et versements assimilés			24 802	13
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			9	
	Total des charges d'exploitation (2)			**177 017**	**253 610**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(177 017)**	**(253 610)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(177 017)**	**(253 610)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	67 659	60 264
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 857 891	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**2 925 550**	**60 264**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 371 262	3 135 491
	Intérêts et charges assimilées (4)	51 261	35 809
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**3 422 523**	**3 171 300**
	RESULTAT FINANCIER	**(496 974)**	**(3 111 035)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(673 990)**	**(3 364 645)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	195	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**195**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 756	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**4 756**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 561)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**2 925 745**	**60 264**
	TOTAL DES CHARGES	**3 604 296**	**3 424 910**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(678 551)**	**(3 364 645)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en **euros**	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	01/01/2017 31/12/2017 12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Ventes de marchandises				
- Achats de marchandises				
- Variation stocks de marchandises				
MARGE COMMERCIALE (a)				
Production vendue				
+ Variation production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
- Achats stockés approvisionnement				
- Variation des stocks et approvisionnement				
- Achats de sous-traitance directe				
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)				
MARGES (Commerciale + Production)				
- Achats non stockés (c)	129	83	45	*54,22*
- Autres charges externes (c)	152 077	253 514	(101 436)	*-40,01*
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**(152 206)**	**(253 597)**	**101 391**	*39,98*
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes sur rémunérations				
- Autres impôts et taxes	24 802	13	24 789	*N/S*
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(177 008)**	**(253 610)**	**76 602**	*30,20*
+ Reprises sur amortissements et provisions				
+ Autres produits d'exploitation				
+ Transfert de charges d'exploitation				
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions				
- Autres charges de gestion courante	9		9	
RESULTAT EXPLOITATION	**(177 017)**	**(253 610)**	**76 593**	*30,20*
Bénéfice-perte sur opérations en commun				
+ Produits financiers	2 925 550	60 264	2 865 285	*N/S*
- Charges financières	3 422 523	3 171 300	251 224	*7,92*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(673 990)**	**(3 364 645)**	**2 690 655**	*79,97*
Produits exceptionnels	195		195	
- Charges exceptionnelles	4 756		4 756	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 561)**		**(4 561)**	
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(678 551)**	**(3 364 645)**	**2 686 094**	*79,83*

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Faits marquants de l'exercice

Abiodis Guyane a obtenu et signé le 26 Juin 2018 un crédit long terme de 12.2 Millions d'euros et un crédit relais crédit d'impôts de 4 Millions d'euros, en vue de respectivement financer la construction d'une centrale Biomasse, et préfinancer le Crédit d'Impôt Investissement Productif pour lequel un agrément a été obtenu en Aout 2017.

Courant Octobre 2018, Abiodis Guyane a procédé pour ses 2 filiales à une opération de recapitalisation :

- Scierie Oyapock : par une Assemblée Générale extraordinaire en date du 4 octobre 2018 une réduction de capital suivie d'une augmentation de capital ont porté le capital à 4 240 000 euros. A l'issue de l'opération, la totalité du capital est détenue par Abiodis Guyane
- Sefeg : par une Assemblée Générale extraordinaire en date du 11 octobre 2018 une réduction de capital suivie d'une augmentation de capital ont porté le capital à 2 000 000 euros. A l'issue de l'opération, la totalité du capital est détenue par Abiodis Guyane

Les avances en comptes courants aux filiales sur l'exercice ont été encore soutenues, elles ont été rémunérées au taux maximum légal au titre de 2018

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 759 699** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 925 745** euros et un total **charges** de **3 604 296** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-678 551** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les différents coûts engagés dans le cadre de la réalisation de l'unité de biomasse ont été directement portés à l'actif, sous la rubrique immobilisation en cours. Cette activation a été réalisé dans le respect des articles 211-1 et 211-2 du règlement ANC 2014-03 précisant les critères d'activation et la notion d'avantage futur.

L'Art. 213-9 du règlement ANC 2014-03 dispose que les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible, immobilisation incorporelle, corporelle ou stock, peuvent être inclus dans le coût de l'actif lorsqu'ils concernent la période de production de cet actif, jusqu'à la date d'acquisition ou de réception définitive.
En application de cette disposition, les coûts d'emprunt ont été activés et porté dans le poste immobilisation en cours.

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur brute.

Les filiales étant contrôlées de manière exclusive, avec un pourcentage de détention de 100% sur chacune d'entre elles, les titres ont été évalués par équivalence.

Les capitaux propres retraités majorés de l'écart d'acquisition ont une valeur globale inférieure au prix d'acquisition.

Une provision a donc été constituée sur les titres pour un montant global de 3 312 632 euros.

Les comptes courants débiteurs des filiales s'élèvent à 1 631 141 euros.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Provision pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges éventuelles ont pour objet de couvrir les risques liés aux litiges en cours et elles sont constituées si nécessaire conformément au règlement ANC n°2014-03.

Par saisine du 28 mars 2018, Monsieur Bard et Madame Hetzel ont initié une procédure devant le Conseil des Prud'hommes de Metz, en contestation de leur licenciement économique. Les sociétés SAS Abiodis Guyane, SAS Scierie Oyapock et SAS Sefeg ont été conjointement saisies au motif que ces structures seraient les co-employeurs de ces deux collaborateurs, dont l'employeur principal était la société Ares Etudes et Conseils.

Les demandes s'élèvent au total à 450 033 euros.

Un avocat spécialisé est mandaté, les conclusions ont été déposées par les parties. Les arguments développés par notre conseil sur l'absence de co emploi sont fondés et étayés.

La première audience n'a pas encore eu lieu.

La Direction estime qu'à ce stade, aucune provision ne doit être constatée conformément au règlement l'ANC2014-03, considérant qu'il n'est ni probable ni certain à la date d'établissement des comptes, qu'une condamnation soit prononcée à l'égard de la Société.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Soutien des associés

une convention d'avance en compte courant a été mise en place avec les principaux associés en Juin 2018, elle prévoie la couverture des besoins en trésorerie d'Abiodis Guyane dans le cadre de la Construction de la Centrale biomasse, tel que cela a été requis dans la convention de crédit précitée.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

Dans le cadre de la convention de Crédit de 12.2 Millions d'euros et de Crédit relais Crédit d'impôt de 4 millions d'euros signée en date du 26/06/2018 les engagements et garanties suivants ont été donnés :

- Nantissement des titres des Filiales Sefeg et Scierie de l'Oyapock
- Hypothèque sur le terrain
- Cession Dailly des créances au titre des Crédits d'Impôts en faveur des investissements productifs neufs réalisés outre-mer dues ou à devoir
- Cession Dailly du contrat de rachat d'Electricité par EDF, du contrat EPC signé avec Snef et Energ Power, du Contrat d'Assistance à Exploitation signé avec Snef et Energ Power, du Contrat de Maintenance et de toute indemnité d'Assurance due en application des Polices afférentes à la construction de la centrale biomasse.
- Gage sans dépossession des principaux équipements de la centrale biomasse

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	50 000					50 000
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	1 898 114		8 488 138			10 386 252
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 948 114**		**8 488 138**			**10 436 252**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	277 600		7 090 300		832 800	6 535 100
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**277 600**		**7 090 300**		**832 800**	**6 535 100**
	TOTAL	**2 225 714**		**15 578 438**		**832 800**	**16 971 352**

Les coûts de développement de l'usine Biomasse bois de St Georges sont évalués à leur coût d'acquisition et comptabilisés en immobilisations en cour, le projet est en pleine phase de construction depuis Octobre 2018.

Les travaux engagés et portés en immobilisations en cours s'élèvent à 9 988 283 euros au 31/12/2018 (1 898 114 euros au 31/12/2017)

Les coûts afférents seront amortis à compter de la mise en service de l'usine fin 2018.

Le terrain d'une surface de 10 hectares a été acquis auprès de la Mairie de Saint Georges pour une valeur de 50 000 euros avec une obligation de réaliser les travaux d'aménagement d'accès au site, d'installation des équipements en assainissement et de réalisation des réseaux et des travaux de VRD.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	277 600	3 371 262		3 648 862
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	2 857 891		2 857 891	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**3 135 491**	**3 371 262**	**2 857 891**	**3 648 862**
	TOTAL GENERAL	**3 135 491**	**3 371 262**	**2 857 891**	**3 648 862**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières		3 371 262	2 857 891	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 631 141	1 631 141	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	118 833	118 833	
TOTAL DES CREANCES	**1 749 974**	**1 749 974**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 850 000	5 850 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	405 790	405 790		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	35	35		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	5 257 588	5 257 588		
Autres dettes	296	296		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**11 513 709**	**11 513 709**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 850 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018
Total des Charges à payer	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2018**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		118 833	**118 833**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**118 833**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2018**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			